

Commune de CHAPELLE DES BOIS
Procès Verbal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 3 août 2020 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Chapelle des Bois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elisabeth GREUSARD, Maire de Chapelle des Bois, à la suite de la convocation adressée le 28 juillet 2020.

Etaient présents : Mr Yvan BOUDAY, Mme Irène BURRI, M. Denis COURVOISIER, Mme Elisabeth GREUSARD, M. Bertrand PAGNIER, M. Dominique RIZZON, M. Jean-Luc SAINTOT.

Absents excusés : Mme Laurence CORDIER donne pouvoir à Mme Irène BURRI, Mme Elisabeth BOURGEOIS donne pouvoir à Mr Yvan BOUDAY, Mr Roland TUETHEY donne pouvoir à Mr Jean-Luc SAINTOT

Absent : Mr Paul PASTEUR

Secrétaire de séance : Mr Bertrand PAGNIER

Ordre du jour - Session ordinaire :

- 1. Approbation du compte rendu du 06/07/2020**
- 2. DIA G2J – Chalet BEAUJON**
- 3. Compte-rendu de réunions, commissions, conseils de Syndicat et Communauté de communes**
- 4. Avenant au règlement d'affouage**
- 5. Devis Balossi-Marguet pour l'éclairage public**
- 6. Rendu-compte**
- 7. Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du 06/07/2020

Le compte-rendu est validé par 10 voix « pour ».

2. DIA G2J – Chalet BEAUJON

Le conseil municipal doit se prononcer sur la DIA présentée par Maître LANCE portant sur la parcelle cadastrée A406, A 409 et A410 vendu par la SARL G2J à la SCI CHALET BEAUJON. Par 10 voix, il renonce à préempter.

3. Compte-rendu de réunions, commissions, conseils de Syndicat et Communauté de communes

- La commission communale Economie et Activités : Mr Jean-Luc SAINTOT indique que la commission travaille sur la création d'un site internet communal en vue de fournir les informations administratives (compte-rendu de conseil municipal et communautaires, PLU ...)
- Rencontre autour du projet d'inscription RAMSAR : une commission d'évaluation des sites à inscrire est passée la semaine dernière, sur le secteur ; les membres ont qualifié d'exceptionnels les secteurs visités en vue de la prise en considération des milieux fragiles ; c'est un outil de reconnaissance mais pas de protection ; un travail est réalisé par le PNR du Haut Jura pour une inscription en Espace Naturel Sensible ;

- Mr Bertrand PAGNIER et Mr Dominique RIZZON ont assisté à la première réunion du Syndicat des Eaux du lac de Bellefontaine ; Mr Gérard GERBOD a été réélu Président, Mme Annick RENAUD et Mr Yann BONDIER-MORET sont les nouveaux Vice-présidents ; Mr Dominique RIZZON est membre du bureau et de la commission d'appel d'offres.
- Le Maire a participé à deux réunions de SIVOM ; Mr Daniel PERRIN a été élu Président, Mrs Sylvains FIEVET et Jean-Claude BAILLY Vice-présidents. Parmi les décisions prises figurent notamment l'annulation de loyers professionnels dans le cadre de la COVID19 pour un montant global de plus de 71 000.00 €.
- Le 16 juillet 2020, le premier conseil communautaire s'est tenu pour élire le Président et les 10 Vice-présidents. Mr Jean-Marie SAILLARD a été reconduit dans sa fonction de Président par 32 voix contre 16 pour Mr Michel MOREL.
- Le 28 juillet 2020, le deuxième conseil communautaire a permis de constituer les commissions avec les conseillers communautaires présents. Ces commissions seront complétées prochainement avec la participation de conseillers municipaux volontaires. Parmi les représentations dans des organismes extérieurs, le Maire a obtenu 1 siège à ENJ (Espace Nordique Jurassien).

4. Avenant au règlement d'affouage

Avec la crise sanitaire en forêt (sécheresse et scolytes, 700 m³ de chablis ont été exploités. Les scieries n'achètent que les bois éboutés à 30 de diamètre. Les cimes (environ 110 m³) ainsi écartées pouvaient soit rester en forêt (économie des frais de débardage) soit être sortis sur places de dépôts. Lorsque le garde ONF nous a informé la commune de la situation, la décision de les sortir a été prise, afin de leur trouver un débouché. Il est proposé de valider un avenant au règlement d'affouage permettant de vendre environ 75 m³ au prix de 9.00 €/m³ à 3 affouagistes. Le conseil municipal approuve par 10 voix « pour ».

5. Devis Balossi-Marguet pour l'éclairage public

Afin de mettre au niveau de tout le reste de l'agglomération, l'éclairage public de deux secteurs restant, à savoir le lotissement Les Carias et le chemin du Grand Tétras, un devis a été demandé à l'entreprise BALOSSI-MARGUET qui réalise la tranche de travaux le long de la RD 46. Le coût s'établit à 7393 € HT. Le conseil municipal valide à l'unanimité l'opération (0 voix « contre », 0 abstention), et autorise le Maire à rechercher les aides auxquelles la commune pourrait prétendre auprès du SYDED et au titre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) .

6. Rendu-compte

Signature à l'Étude de Maître ROUX-FOIN pour la régularisation de 57 m² de terrain devant l'hôtel Les bruyères (parcelle AB 217) le 28 juillet 2020.

Signature de l'acte d'acquisition d'un terrain vendu par Madame Hélène MARTIN en vue d'une rétrocession au SDIS pour la construction d'une caserne de pompiers le 29 juillet 2020 (parcelles AB 206 et AB207 respectivement 1035 et 896 m²).

7. Questions diverses

- Reçu le préavis des locataires Madame Aurélie FEVRE et Monsieur Quentin BREVET.
- Décharge de Nondance : nécessité d'afficher l'interdiction de tous dépôts.

La séance est levée à 23 H 30